

Journée de sensibilisation aux Objectifs du Développement Durable « La durabilité au cœur des politiques publiques »

Éléments de cadrage

Résidence Djenane El Mithak, 6 Mars 2016

1 – Éléments Contextuels :

1.1 – L'adoption lors du Sommet des Nations Unies, en septembre 2015, des « **objectifs du développement durable** » (ODD) constituant la substance de « l'Agenda mondial post-2015 » qui clôt le cycle du Millénaire dédié à l'atteinte des « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD), ainsi que la prise de conscience quasi-unanime de la communauté internationale quant à la nécessité de se diriger vers des **modèles de développement inclusif, équitable et préservant l'environnement**, induisent un changement de paradigme tout-à-fait compatible avec les prérequis du nouveau contexte. Dès lors, l'adoption de nouvelles postures en matière de conception, d'élaboration, mise en œuvre effective et de suivi/évaluation des politiques publiques, où la durabilité économique, sociale et environnementale qu'elles présupposent, constitue, pour tous les Etats de la planète, l'élément déterminant pour le développement continu de l'ensemble de l'humanité. S'agissant du suivi/évaluation des politiques publiques, il faut rappeler que cette mission clef est le propre du mandat consultatif du Conseil national économique et social (CNES), le « développement durable » dans toutes ses dimensions étant, au demeurant, la sixième réflexion lourde/transversale inscrite dans la feuille de route de notre institution.

1.2 – Par ailleurs, de l'aveu même de la communauté internationale, **l'Algérie s'est impliquée de manière engagée**, constante et décisive dans les processus mondiaux visant l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, la COP21, et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. La transition de l'Algérie - et de manière générale, des pays riches en ressources naturelles - vers le Développement Durable implique en effet des efforts accrus pour mieux gérer les risques et renforcer la résilience dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

1.3 – La mise en œuvre assumée et réussie de **l'Agenda 2030 pour le Développement Durable** et autres cadres mentionnés supra est conditionnée, notamment pour les pays en voie de développement, par un substantiel effort d'appropriation et d'adaptation des priorités définies par ces nouveaux cadres d'action aux contextes nationaux et de leur ancrage dans les politiques publiques. Cela demande des savoirs et des savoir-faire, adossés à la fois à des expertises avérées et aux bonnes pratiques, le tout résultant d'un haut degré de coopération/parteneriat et d'échanges internationaux appropriés, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et la Coopération Triangulaire où l'Algérie peut également jouer un rôle important.

1.4- Une **implication réelle de la société civile** est nécessaire pour ancrer la durabilité dans les réflexions sociales et garantir la participation et l'inclusion de tous les segments de la société. Dans cette perspective, elle apparaît comme un partenaire clés pour initier un dialogue sur la durabilité dans les politiques publiques et proposer des pistes de travail pour les pouvoirs publics en la matière. Dans la droite ligne du dialogue lancé dans le cadre des consultations post-2015, **la société civile doit être véritablement associée au lancement de l'Agenda 2030.**

1.5- Dans cette perspective, le Système des Nations Unies (Agences, fonds et programmes) peuvent apporter des connaissances pertinentes et une assistance technique sur les défis, opportunités et solutions pour le développement durable. Ils peuvent également aider les États membres à définir l'approche à adopter et mener des concertations avec les groupes d'intervenants clés. **Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a développé une méthodologie conjointe pour l'Intégration, l'accélération et le soutien pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (Approche MAPS).** La sensibilisation des parties prenantes et la mise en place d'un mécanisme de consultation et de dialogue multisectoriel sont la première étape préconisée par cette approche.

1.6 – Ce contexte international, très favorable du reste, vient conforter l'opportunité, pour l'Algérie, d'organiser une journée de sensibilisation aux Objectifs du Développement Durable. Cette journée viendrait, à point nommé, **consolider davantage le leadership de l'Algérie.** Un tel évènement constitue la suite logique et naturelle du choix de l'Algérie pour abriter l'Institut des Nations Unies dédié au développement durable - UNU-IRADDA -, dont le CNES a eu à piloter le processus de maturation au nom du gouvernement algérien et avec le plein appui du Président de la République.

2 – Éléments Conceptuels :

2.1 – Cette journée constitue, une **opportunité exceptionnelle d'échanger**, avec toutes les parties prenantes, sur les modalités, approches et adaptations/ajustements qu'il conviendrait d'adopter dans la manière **de concevoir, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les politiques publiques dédiées au développement durable et la réalisation des ODD en Algérie.** Il s'agira de débattre en profondeur autour du construit méthodologique à respecter, au triple plan économique, social et environnemental, afin de pouvoir répondre efficacement aux exigences qu'implique la nouvelle perspective paradigmatique évoquée *supra*.

2.2 – En outre, cette journée donnera lieu à la « publication des actes » dont la portée opérationnelle se matérialisera par le biais **des recommandations/suggestions**, qui ne manqueront pas d'éclairer les prises de positions des *Policy-Makers*.